



Ministère de
l'Agriculture et de
l'Équipement Rural

PROGRAMME NATIONAL DE RELANCE DE L'HORTICULTURE (PNRH) : OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT DANS L'AGRI-BUSINESS AU SENEGAL

Présenté par

DR MACOUMBA DIOUF
Directeur de l'Horticulture

Avril 2021

Sommaire

1 Rappel du contexte

2 Bilan et Progrès du Sous-secteur de l'Horticulture au Sénégal

3 Enjeux et Opportunités du sous-secteur
(cas du PNRH)

4 Financement du PNRH



1

Rappel du contexte

RAPPEL DU CONTEXTE

1/2

- ✓ A l'inverse de la crise financière de 2008, la crise actuelle se caractérise par un "arrêt soudain" de l'économie réelle, une désorganisation sans précédent des chaînes de production mondiales et un ralentissement brutal de l'activité économique ;
- ✓ De tels chocs sur l'économie réelle pourraient avoir des répercussions sur la solvabilité de certains ménages et/ou entreprises et *in fine*, sur celle du secteur financier dans son ensemble ;
- ✓ La pandémie du Covid-19 a provoqué un effondrement des prix du pétrole qui ont atteint leur plus bas niveau depuis 2003. La situation actuelle est sans équivalent au cours de l'histoire récente car elle combine un choc de demande (baisse des perspectives de croissance) et un choc d'offre (guerre des prix entre l'Arabie Saoudite et la Russie).

Au Sénégal, les **secteurs les plus exposés par la pandémie à Covid 19** sont le tourisme, l'hôtellerie, le commerce, transport aérien et terrestre, l'enseignement. Aussi, d'autres secteurs très sensibles tels que **l'agriculture**, la pêche, l'élevage et les BTP sont aussi affectés par la pandémie en plus des autres secteurs sus mentionnés.

Aussi de profondes incertitudes demeurent quant à l'ampleur des **répercussions de la crise actuelle sur l'activité économique** mais certaines tendances lourdes vont se confirmer :

- Les exportations enregistreraient en 2020 une baisse de 16% contre une hausse de 9% en 2019 ;
- Les importations accuseraient une forte baisse, estimée à 18% en 2020 contre une hausse de 6% en 2019 ;
- Les envois de fonds, représentant plus de 10% du PIB du Sénégal, soit 1300 milliards de FCFA, connaîtraient un repli de près de 30% à la suite de la baisse de l'activité économique dans l'Union Européenne.

Pour **atténuer les impacts négatifs du Covid-19 sur le sous secteur horticole**, la Direction de l'Horticulture a élaboré un **Programme National de Relance de l'Horticulture (PNRH)** qui est l'un des trois (03) programmes phares du ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural, retenus dans le **PAP 2A et approuvé en septembre 2020** par **Son Excellence le Président Macky SALL**.

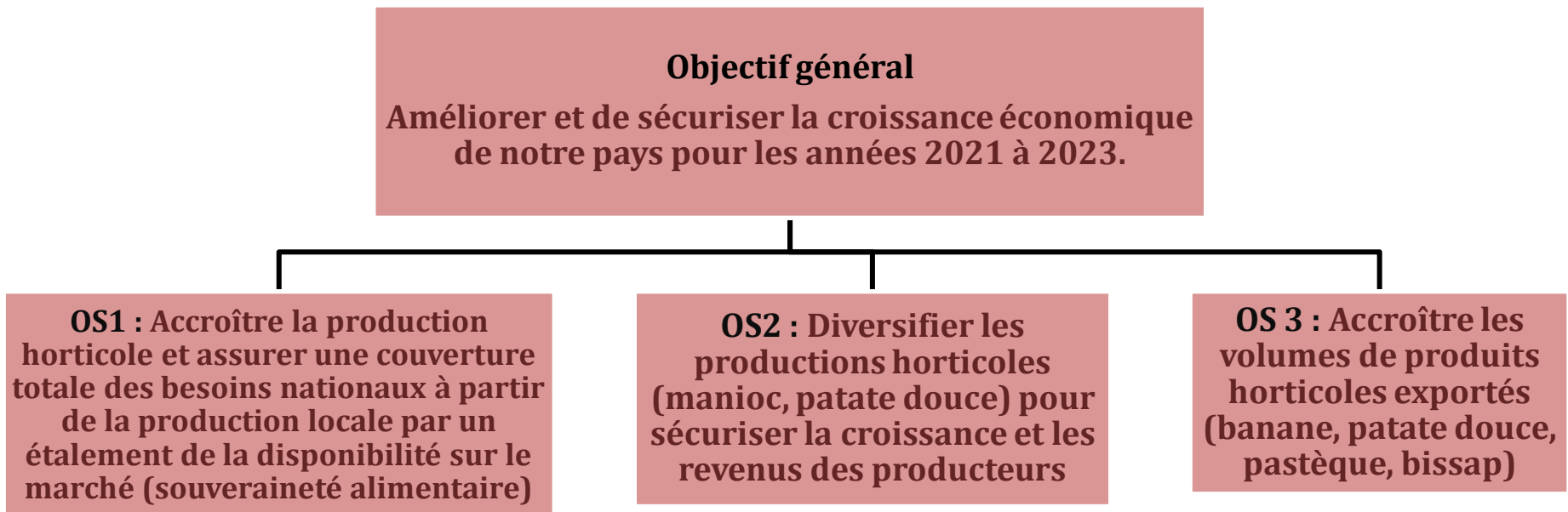
L'objectif est d'apporter, d'une part, **une réponse urgente aux impacts négatifs** de la pandémie sur les acteurs des différentes chaînes de valeur agricole, et d'autre part, aux éventuelles **menaces qui pourraient peser sur la sécurité alimentaire et la croissance au Sénégal pour la période post Covid-19 (2021/2023)** et au delà.

Programme National de Relance de l'Horticulture (PNRH) a été conçu dans le but :

- ❑ de **contribuer à la résilience économique et sociale** par le renforcement de la souveraineté alimentaire du Sénégal et la réduction de sa dépendance alimentaire à l'importation, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ❑ de **contenir la baisse de la croissance** dans le contexte de la COVID-19 ; et
- ❑ de favoriser la **relance de la croissance** pendant et post COVID-19.

OBJECTIFS DU PNRH

Objectif Ultime : Accroître la production horticole (légumes et fruits de grande consommation) pour assurer la souveraineté alimentaire en produits horticoles (import-substitution), et sécuriser la croissance du secteur agricole.



COMPOSANTES DU PNRH

Composante 1

Maitrise de l'eau productive et développement des moyens d'exhaure : selon les zones éco-géographiques ciblées, l'accent sera mis sur la facilitation de l'acquisition des kits d'irrigation pour les Niayes, de motopompes pour la Vallée du Fleuve Sénégal et le Bassin de l'Anambé.

Composante 2

Facilitation de l'accès aux intrants et matériels agricoles d'exploitation : **subventionner des semences et boutures** pour des espèces telles que **l'oignon, la pomme de terre, la patate douce, la banane, et le gombo**, les **engrais de qualité** (augmenter les quantités d'engrais subventionnées, **y compris engrais organiques**), et les produits phytosanitaires

Composante 3

Renforcement des capacités des exploitants horticoles : organiser des séances de formation sur l'approche SHEP (Approche pour autonomisation des petits exploitants horticoles par l'Agriculture orientée Marché), les **bonnes techniques de production, de conservation/stockage et de commercialisation** aux groupements de producteurs jeunes et femmes

Composante 4

Suivi-Evaluation, Coordination et Gestion du programme : faire un appui institutionnel à la DHORT, aux DRDR et Structures du MAER impliquées dans la mise en œuvre.

2

Bilan et progrès dans le sous-secteur horticole

BILAN ET PROGRES DU SOUS-SECTEUR HORTICOLE

La production horticole (légumes et fruits) constitue la composante la plus performante du sous-secteur agricole au Sénégal. Elle connaît une progression constante ces dernières années.

La campagne horticole 2018/2019 de légumes et fruits (hors manioc et pastèque cultivée en dérobée/hivernage) est estimée à 1 624 456,3 tonnes, soit une progression de 10,9 % par rapport à la campagne précédente (1 446 360 tonnes), et une hausse de 79,49% par rapport à 2012. Elle a enregistré une hausse de 23,5% comparée à la moyenne des cinq dernières années (1 242 142 tonnes) avec un niveau d'atteinte de l'objectif de production de 1 559 484 tonnes de 104,2%.

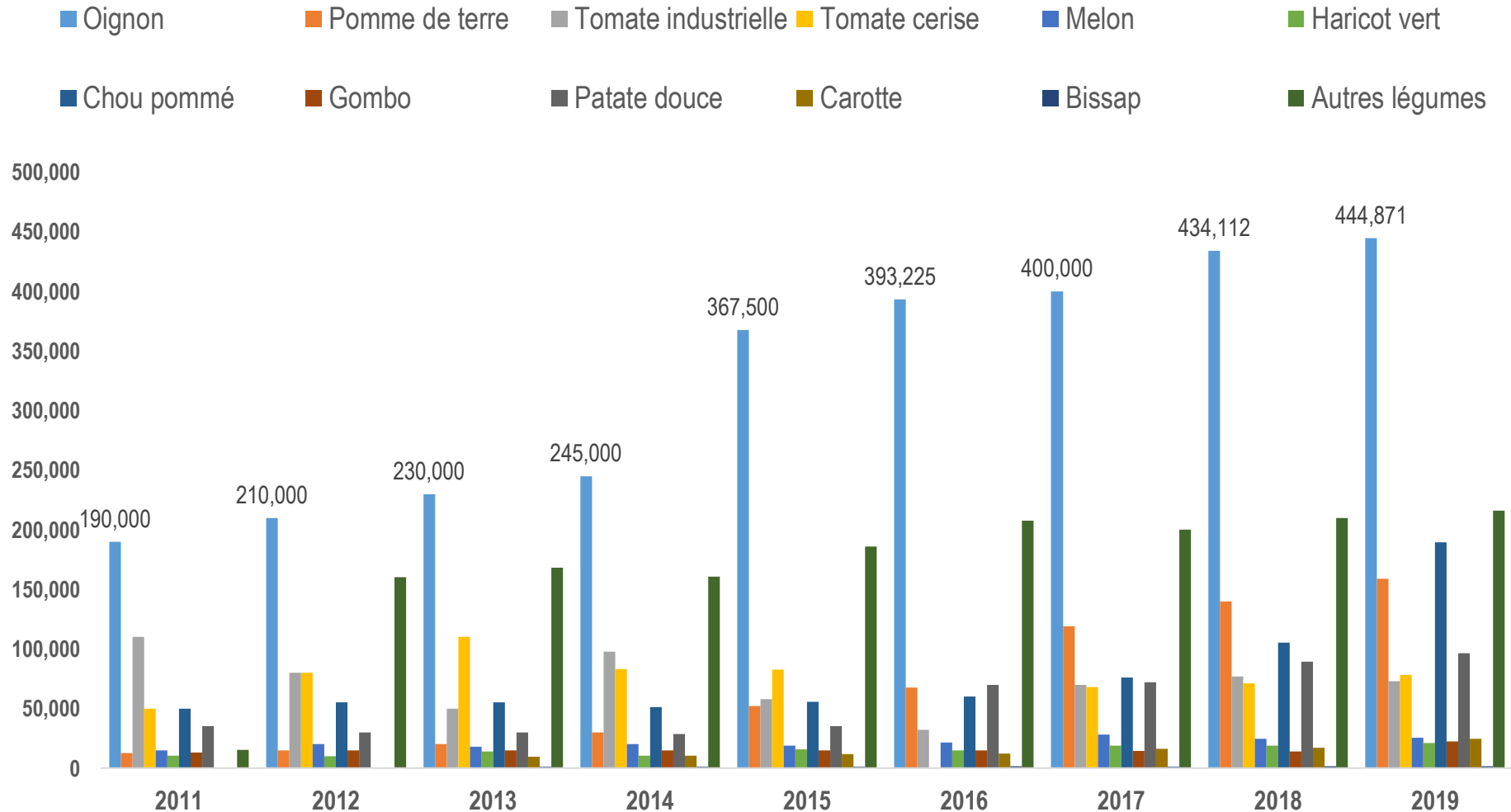
La production de fruits, elle, est marquée par une hausse de 11,39 % passant de 244 072 à 275 440 tonnes entre 2018 (campagne 2017/2018) et 2019 (campagne 2018/2019), et de 11% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les exportations de fruits et légumes en cours se chiffrent à 122 148 tonnes en 2017/2018 et 107 977 tonnes pour la campagne 2018/2019, contre 56 778 tonnes en 2011/2012.

Ces résultats records se justifient par l'accompagnement de l'Etat à travers la subvention des intrants (engrais horticoles et semences de pomme de terre), la régulation, les efforts de suivi, d'appui conseil par les services techniques, et aussi et surtout l'engagement des exploitants horticoles.

L'horticulture est le sous-secteur le plus dynamique de l'Agriculture dont l'essentiel de la production provient de la zone des Niayes et de la Vallée.

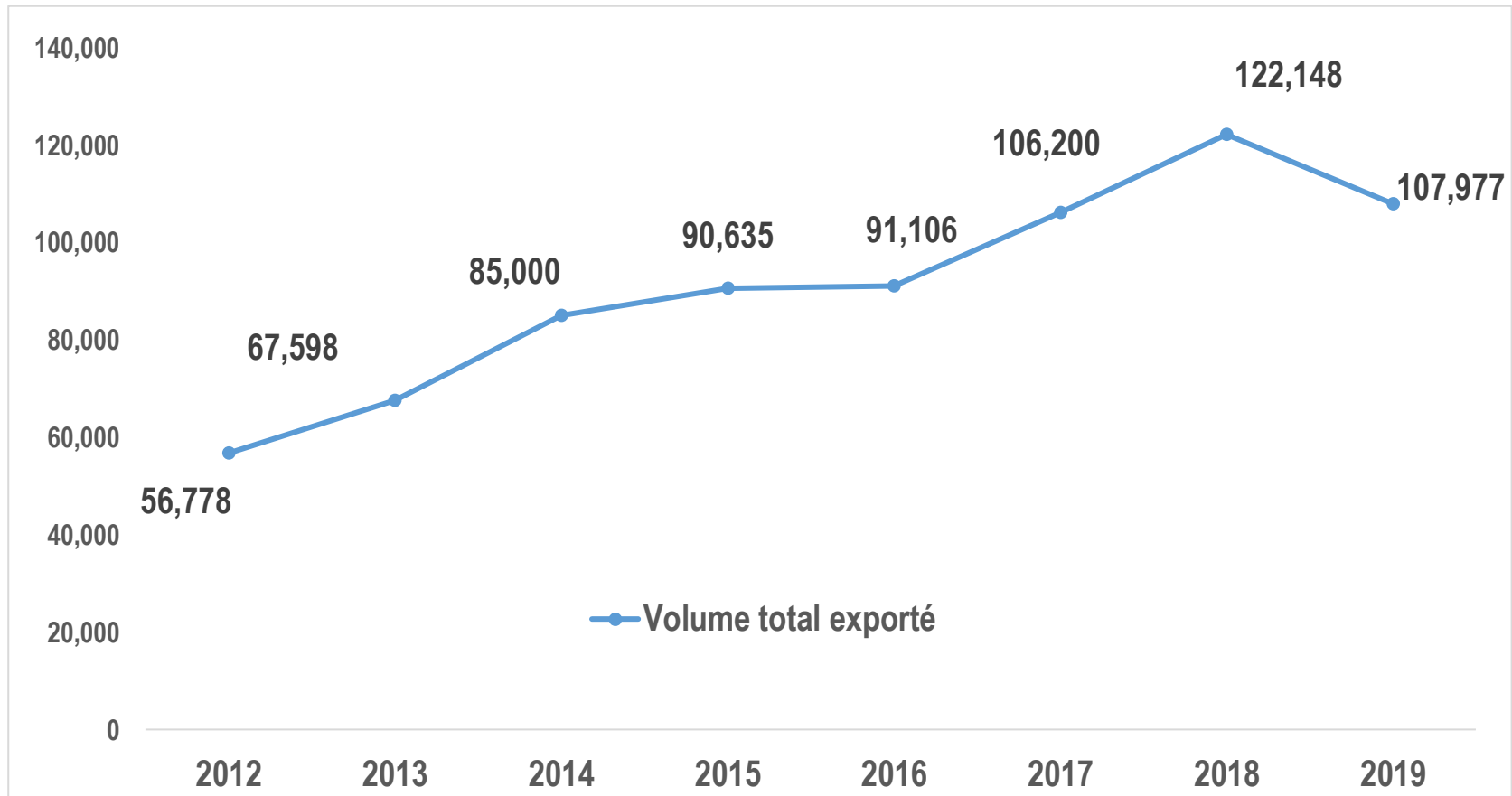
Evolution des productions de légumes de 2012 à 2019



Ces résultats record s'expliquent par l'accompagnement de l'Etat, des efforts de suivi, d'appui-conseil par les services techniques et l'engagement des producteurs.

Spéculations	Objectifs 2018/2019	Réalisation 2018/2019	Taux de réalisation
Oignon	468 000	444 871	95%
Pomme de terre	142 540	158 875	111%
Tomate industrielle	77 000	73 048	94,8%
Tomate cerise	83 167	78 396	94%
Melon	35 544	25 632	72%
Haricot vert	25 822	20 879	80,8%
Chou pommé	115 250	105 096	91%
Gombo	17 822	14 000	79%
Patate douce	93 167	72 000	77%
Carotte	14 000	17 875	128%
Bissap	1 833	1 678	91%
Autres légumes	231 798	215 875	93%
Mangue (y compris Mangue Export)	154 453	130 000	84%
Banane	42 000	33 110	78%
Agrumes	59 405	52 580	88%
Autres produits fruitiers	53 366	59 750	111%
Anacarde	non déterminé	40 000	non déterminé

Des progrès significatifs ont été notés sur les exportations avec la mise en place d'une démarche qualité depuis 2009



Les exportations sont essentiellement tirées par la **Mangue** avec 19 450 tonnes (18%) (UE : 16 730 tonnes ; sous-région : 2 720 tonnes); **Maïs doux** (19 125 tonnes, 17,7%), **melon** (16,6%), **Pastèque** (13%), du **Haricot vert** (11%) en 2019.

3

Enjeux et Opportunités pour l'Agro-buisness au Sénégal

Les **objectifs de production à l'horizon 2023** pour les **filères prioritaires ciblées** sont fixés ainsi qu'il suit :

- **3 081 315 tonnes** contre 2 131 912 tonnes en 2019 soit un **accroissement de 44,58% en trois (03) ans** comparativement une augmentation de 821 601 tonnes à 2 131 912 tonnes soit 159,48% entre 2012 et 2019 en sept (07) ans.

La réalisation de cet objectif passera à la fois par :

- une **intensification** (y compris l'intensification écologique par la promotion de l'agro-écologie) **des pratiques horticoles** à travers les investissements prévus sur la mécanisation, les engrais et les semences qui seront subventionnés à 50% au moins et 70% au plus pour une **productivité plus élevée**, d'une part, et ;
 - Un **étalement des activités de production** (intensité culturale élevée) ;
 - Un **accroissement des emblavures** avec l'**exploitation du potentiel** des zones telles que le lac de Guiers, le bassin de l'Anambé, le Ferlo, les étendues de terres de l'intérieur du Sénégal (zone spéciale) grâce au **renforcement de la maîtrise de l'eau productive** et des moyens d'exhaure, d'autre part.
- Parallèlement, les objectifs pour les **exportations de fruits et légumes** ont été fixés pour atteindre un volume de **135 000 tonnes à l'horizon 2023**, soit une **augmentation de 26,87%** par rapport à 2019 (107 977 tonnes).

ENJEUX ET OPPORTUNITES POUR L'AGRO-BUSINESS AU SENEGAL

Le sous-secteur de l'horticulture présente de plus d'opportunités pour le secteur privé national et étranger. Il joue un rôle essentiel dans la création d'emplois et de richesses partagées, et dans la contribution à l'équilibre de la balance commerciale de notre pays. En dépit des performances enregistrées durant ces dernières années, les filières horticoles souffrent globalement des contraintes suivantes :

- manque d'infrastructures de conservation, de stockage et de centres de conditionnement répondant aux normes de qualité, pour mieux étaler l'offre en produits horticoles ;
- faible modernisation/mécanisation des pratiques horticoles du fait de difficultés d'accès aux matériels de culture (matériel agricole), au matériel post récolte ;
- faible niveau de maîtrise de l'eau productive et d'accès aux moyens d'exhaure ;
- faible soutien aux exploitants horticoles pour un meilleur accès aux intrants horticoles (semences, engrais, pesticides), y compris les intrants alternatifs (Bio, organiques, etc.) ;
- dépendance quasi-totale de l'étranger pour le matériel végétal (semences et plants) : d'où la nécessité de mettre en œuvre un programme de constitution d'un capital semencier pour les filières horticoles ;

(suite)

- Niveau de maîtrise et d'application des bonnes pratiques de production à améliorer ;
- Faible maîtrise des techniques de conditionnement (ensachage, standardisation des emballages, ...) et de gestion de la traçabilité ;
- Enclavement des zones de production (cas des sites de production dans la zone des Niayes) ;
- Difficultés de commercialisation liées, entre autres, au non respect de la planification des productions par les producteurs et agro-industriels (sur-offre sur de courtes périodes, déficit d'infrastructures de conservation, défaut d'étalement de la production, etc.) ;
- Faible maîtrise des techniques et faible accès aux technologies de l'agriculture intelligente/précision, de la transformation, et de l'industrie agro-alimentaire destinée aux produits locaux.



Incitation du secteur privé à se positionner sur les autres maillons de la chaîne de valeur à savoir les agro-fournitures, la conservation et le conditionnement, la distribution, la transformation et l'industrie des produits horticoles

BESOINS EN MATERIEL AGRICOLE (culture, post récolte)

Le matériel agricole comprend notamment :

- 980 motoculteurs équipés ;
- 1 430 semoirs maraîchers à petite graines ;
- 850 tracteurs de faible capacité/puissance (75 à 80 chevaux) ;
- 130 planteuses pour pomme de terre ;
- 137 arracheuses/récolteuses pour cultures légumières ;
- 137 billonneuses ;
- 137 hersees ;
- 137 offsets ;
- 510 cables ways (convoyeurs) pour banane.

Pour le dispositif comprenant les plateformes agro-alimentaires de conservation et de conditionnement, les entres de groupages, la distribution (unités mobiles) et les équipements post-récolte pour la banane, sur la période 2021/2023, on distingue :

- 8 chambres froides de grande capacité (15 000 à 20 000 tonnes),
- 107 magasins de stockage (dont 42 à réfectionner),
- 510 cables ways,
- 15 stations de conditionnement et 500 unités mobiles de distribution.

4

Financement du PNRH

PROGRAMME NATIONAL DE RELANCE DE L'HORTICULTURE (PNRH)

Objectif Ultime

Accroître la production horticole (légumes de grande consommation et banane) pour assurer la souveraineté alimentaire en produits horticoles de grande consommation, et sécuriser la croissance du secteur agricole

Budget global

171 783 466 410 FCFA

Budget acquis

21 784 550 000 FCFA (12,69%) à travers les

Partenaires de l'Etat

- **FIDA** (Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural - Phase 2 -PADAER II- pour 6.000.000.000 FCFA ; Projet AGRI-JEUNES pour 1.075.000.000 FCFA)
- **BOAD** (PRODAM : 1.050.000.000 FCFA)
- **BAD** (PROVALE-CV pour 6.945.000.000 FCFA)
- **BANQUE MONDIALE** (Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel –PARIIS- pour 1.110.000.000 FCFA)
- **COOPERATION ITALIENNE** (Projet d'Intensification Eco-Soutenable de l'Agriculture dans les Niayes - PIESAN- pour 2.804.055.000 FCFA)
- **UE/AFD** (Projet TIERS-SUD) : 2.800.000.000 FCFA

Budget recherché

150.000.000.000 FCFA (87,31%)



FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le budget total à rechercher pour le Programme National de Relance de l'Horticulture (PNRH) est de **Cent Cinquante Milliards (150 000 000 000)** de **Francs CFA** :

- **Résultat 1 : Maîtrise de l'eau productive et développement des moyens d'exhaure : 8.552.000.000 FCFA, soit 5,70% ;**
- **Résultat 2 : Facilitation de l'accès aux intrants et matériels agricoles : 65.675.516.810 FCFA, soit 43,78% ;**
- **Résultat 3 : Renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles des petits producteurs et des associations de producteurs horticoles : 73.554.150.000 FCFA, soit 49,03% ;**
- **Résultat 4 : Coordination et gestion du programme (Suivi-Evaluation) : 2.217.250.000 FCFA, soit 1,47%.**



**MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**

